
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le lundi 3 avril 2017 à 13 h 30
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commissaires présent(e)s :

Mme Michèle D. Biron, présidente

Conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent

Mme Christine Gosselin, vice-présidente

Conseillère d'arrondissement, Plateau–Mont-Royal

Mme Marie Cinq-Mars

Mairesse, Outremont

Mme Michelle Di Genova Zammit

Conseillère d'arrondissement, Anjou

M. Manuel Guedes

Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Pierre L'Heureux

Conseiller d'arrondissement, Verdun

M. Giovanni Rapanà

Conseiller de la ville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Anne-Marie Sigouin

Conseillère de la ville, Sud-Ouest

Commissaire absente :

Mme Nathalie Pierre-Antoine

Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Le quorum est atteint

Aussi présentes :

Mme Manon Gauthier, membre du comité exécutif, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme

Mme Suzanne Laverdière, directrice, Service de la culture

Mme Claire Rocher, conseillère en planification, Service de la culture

Mme Emmanuelle Hébert, conseillère en planification, Service de la culture

Assistance : 16 citoyens et représentants d'organismes

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Michèle D. Biron, ouvre la séance à 13 h 45 en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elle souligne que la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports poursuit aujourd'hui la deuxième étape de la consultation sur le projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal, qui vise à entendre les mémoires et opinions des citoyens et organismes intéressés. Elle précise que pour ce faire, et compte tenu de la forte demande, huit assemblées publiques ont été prévues, dont quatre se tiennent cette semaine.

La présidente se présente, puis invite les commissaires à faire de même. Elle salue ensuite les représentants de la Ville de Montréal qui accompagnent la Commission dans ses travaux, à commencer par la directrice du Service de la culture, Mme Suzanne Laverdière. La présidente souhaite également la bienvenue à Mme Manon Gauthier, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme au comité exécutif, qui remercie à l'avance tous les participants pour leurs propositions, lesquelles permettront certainement de doter Montréal d'une Politique culturelle encore plus complète.

Après avoir rappelé le contexte de ce processus de consultation publique, la présidente mentionne les divers moyens de communication par lesquels les Montréalaises et Montréalais ont été invités à prendre connaissance du projet de Politique proposé, puis à participer à la consultation.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Michelle Di Genova Zammit, appuyée par M. Pierre L'Heureux, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal : audition des mémoires et période de questions des membres de la Commission

Avant de céder la parole au premier invité, la présidente informe l'assemblée que la participation de deux organismes qui était prévue aujourd'hui a dû être annulée en raison de circonstances imprévues. Elle ajoute que dans l'éventualité où ces participations pourraient être replanifiées dans le cadre d'une séance à venir, l'information serait disponible sur le site web des commissions permanentes.

La présidente adresse quelques consignes aux intervenants qui prendront la parole et précise que leur présentation sera suivie d'une période d'échange avec les commissaires, qui permettra de clarifier ou d'approfondir certains éléments présentés, au besoin. Elle invite ensuite, à tour de rôle, les représentants des cinq organismes inscrits à se présenter au micro.

3.1. M. NORMAND LAPRISE, CHEF, TOQUÉ!, MME LIZA FRULLA, DIRECTRICE GÉNÉRALE, INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC ET M. YVES LALUMIÈRE, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, TOURISME MONTRÉAL

Mme Frulla explique que le groupe de travail que M. Laprise, M. Lalumière et elle représentent aujourd'hui demande essentiellement que soit corrigée ce qu'il considère comme étant une omission de la Ville dans la définition de son projet de Politique de développement culturel, soit celle de la reconnaissance de la gastronomie comme véritable industrie culturelle et créative à Montréal. MM. Laprise et Lalumière font ensuite la démonstration de l'importance de la culture gastronomique montréalaise, intimement liée à la vie de ses habitants ainsi qu'à l'identité, à l'attractivité touristique et au rayonnement de la métropole à l'international. Mme Frulla résume enfin les principales recommandations du groupe quant aux objectifs à atteindre et aux moyens à mettre en œuvre, tels que présentés dans le mémoire disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Anne-Marie Sigouin	Demande des précisions sur les principaux obstacles que rencontreraient aujourd'hui les nouveaux restaurateurs dans leur pratique au quotidien / Demande si le milieu est d'avis que la Ville de Montréal soutient bien ses nouveaux chefs en général (services aux entreprises, développement des artères commerciales, etc.).
M. Giovanni Rapanà	S'interroge sur l'importance de l'influence des cultures étrangères dans la gastronomie montréalaise / Considère que la force de cette gastronomie et sa spécificité reposent certainement sur sa diversité.
Mme Christine Gosselin	Comprend que le groupe demande une reconnaissance culturelle ainsi qu'une plateforme pour centraliser les informations et augmenter la visibilité de la gastronomie à Montréal / Demande quel devrait être le mandat du « Bureau de la gastronomie » qui est proposé et si ce mandat devrait s'étendre, au-delà des restaurants, aux marchés publics et à la cuisine de rue, de manière à faire un maillage avec l'occupation du domaine public.
M. Pierre L'Heureux	Suggère de ne pas oublier, dans la sphère de la gastronomie montréalaise, les grands marchés publics, sur lesquels la Ville a véritablement un pouvoir d'intervention / Salue le décloisonnement de la vie culinaire montréalaise, devenue levier économique pour donner vie à des artères commerciales dans certains arrondissements / Demande des précisions sur la fonction spécifique d'un éventuel « Bureau de la gastronomie » dans la promotion de la culture gastronomique montréalaise, et en quoi cette fonction se distinguerait du rôle déjà joué par Tourisme Montréal.
M. Manuel Guedes	Accueille favorablement la proposition de créer un « Bureau de la gastronomie montréalaise » / Reconnaît le dynamisme et le rayonnement exceptionnel de ce secteur d'activité / Propose de faire la promotion du travail des chefs montréalais à l'étranger.
Mme Marie Cinq-Mars	Reconnaît l'évolution formidable de la gastronomie montréalaise au cours des dernières décennies / Suggère de faire officiellement de Montréal la capitale gastronomique du Québec d'abord / Demande quelles mesures doivent être prises pour rendre ceci possible / S'interroge sur la véracité de l'information voulant qu'un restaurant sur trois à Montréal ferme avant la fin de sa première année d'ouverture.

3.2. MME GAËLLE CERF, VICE-PRÉSIDENTE, ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DE RUE DU QUÉBEC

Mme Cerf dresse dans un premier temps le portrait du secteur de la restauration de rue à Montréal et démontre la contribution de ce secteur à la diffusion culturelle de la gastronomie. Le principal constat qu'elle exprime porte sur le décalage qui existe entre la reconnaissance générale, dans la société, de la gastronomie comme étant un élément fondamental de la culture et le peu de considération qu'on lui porte, de manière générale, dans les politiques. Mme Cerf souligne que la restauration, tout en étant le porte-étendard de la gastronomie, demeure l'enfant mal-aimé des industries culturelles et est toujours abordée d'un point de vue strictement commercial. L'Association des restaurateurs de rue plaide pour sa reconnaissance comme fait culturel et artistique, comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Pierre L'Heureux	Demande quelles formes pourrait prendre le soutien que la Ville devrait apporter au secteur de la cuisine de rue et de la gastronomie.
M. Manuel Guedes	Convient que les coûts et la réglementation rendent le travail des restaurateurs de rue plutôt complexe à Montréal / Considère que ce secteur contribue à la spécificité culturelle de la métropole / Demande comment faire pour encourager encore plus de restaurateurs à proposer ce type d'offre culinaire.

3.3. MME FABIENNE CABADO, DIRECTRICE GÉNÉRALE, REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

Mme Cabado présente verbalement la position du Regroupement québécois de la danse (RQD) et identifie dans un premier temps divers éléments positifs présents dans le projet de Politique culturelle, qui reflètent une vision forte pour le positionnement de Montréal comme métropole culturelle à l'ère du numérique. En revanche, dans la perspective de développer un plan d'action à la hauteur des ambitions proposées tout en préservant l'équilibre des différents écosystèmes culturels qui font la richesse de la ville, plusieurs éléments présentés dans le projet inquiètent le RQD.

D'abord, Mme Cabado explique que l'accent placé sur l'entrepreneuriat risque de laisser pour compte les artistes et la pratique professionnelle. S'il ne fait pas de doute que le développement des compétences entrepreneuriales chez les créateurs est important, le RQD en appellerait plutôt à la création de contextes leur permettant de se dégager au maximum des tâches de gestion pour se consacrer à leur art. Il propose également que le milieu des affaires soit sensibilisé à l'intérêt d'investir et de soutenir le développement d'œuvres d'art éphémère et amené à reconnaître le rôle des arts et du spectacle vivant dans la construction identitaire des individus et des collectivités.

Mme Cabado déplore également ne trouver aucun chapitre, dans le projet de Politique, qui se penche sur les artistes professionnels. Elle invite la Ville à pallier le manque de moyens et de visibilité médiatique de certains secteurs comme celui de la danse afin d'améliorer la découvrabilité de leurs œuvres. Elle y va de diverses propositions de mesures concrètes qui pourraient être mises de l'avant à cet égard.

Par ailleurs, le RQD accueille avec scepticisme l'accent placé sur la demande culturelle plutôt que sur l'offre. Mme Cabado réitère l'importance de pouvoir présenter des propositions artistiques qui ne cadrent pas avec la demande, l'art ayant entre autres pour fonction de bousculer et de faire réfléchir. La médiation culturelle permettrait précisément de favoriser une certaine accessibilité aux œuvres. Mme Cabado termine en mettant en garde la Ville contre le risque d'opposer le « citoyen créateur » au spectateur, dont l'expérience, qui n'est pas passive, doit être valorisée. Enfin, elle demande à la Ville de soutenir la mission essentielle du Conseil des arts de Montréal, en faisant le rattrapage nécessaire sur le plan de son budget.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin	Partage une initiative récente de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, en collaboration avec la ville-centre, pour mettre la danse en valeur <i>in situ</i> dans le cadre du réaménagement de la rue Prince-Arthur Est, dans l'esprit de ce qui est demandé par le RQD / Demande si un accompagnement de la Ville pour la modernisation des équipements sur le plan du numérique serait bienvenu pour les organismes du milieu de la danse.
M. Pierre L'Heureux	Souligne le travail fait par le Festival Quartiers danses en matière de médiation culturelle, pour sortir la danse des lieux souvent exclusifs qui lui sont réservés et développer de nouveaux publics / Questionne la prémisse voulant que le domaine de la danse soit en déclin à Montréal et s'interroge sur ce qui amène le RQD à faire ce constat.

3.4. M. MARTIN CHOQUETTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL, CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI MONTRÉAL CENTRE-VILLE

M. Choquette indique d'entrée de jeu que le Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) Montréal Centre-Ville se réjouit de voir les questions d'entrepreneuriat créatif et artistique être positionnées comme l'un des principaux axes du projet de Politique proposé. Le point de vue qu'il présente porte essentiellement sur le soutien à l'accompagnement en entrepreneuriat des artistes émergents afin de développer des modèles d'affaires durables qui vont pérenniser leur pratique artistique et leur permettre de générer des revenus.

Pour réaliser cet objectif, la Ville de Montréal est invitée, en concertation avec les instances locales, à mettre en œuvre les actions présentées dans les sept recommandations soumises par le CJE Montréal Centre-Ville, comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Marie Cinq-Mars	Demande des précisions sur le projet d'école d'entrepreneuriat culturel développé par la Ville, en collaboration avec divers partenaires / Considère important de réitérer que l'enseignement de l'art dans les écoles est la clé pour encourager la « consommation » artistique et culturelle et ainsi générer des revenus pour les artistes.
M. Pierre L'Heureux	S'interroge sur le degré de réceptivité du milieu culturel aux questions d'entrepreneuriat et à la logique commerciale ou marchande qui les sous-tend.

3.5. M. ANDRÉ DUDEMAINE, DIRECTEUR DES ACTIVITÉS CULTURELLES, TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE

M. Dudemaine salue l'initiative de la Ville de Montréal de se doter d'une nouvelle Politique culturelle. Il juge le projet présenté très complet, mais considère que l'échelle des priorités devrait être revue, entre autres pour s'assurer que les enjeux numériques et économiques y trouvent une place plus circonscrite et que soit, *a contrario*, élargie la portée « humaine » et « vivante » de la culture à Montréal. Le fait de situer la question du numérique au cœur de l'action culturelle de la Ville – notamment en lui donnant toute la place dans le titre du projet – serait selon lui une erreur, position expliquée en détail dans le mémoire déposé par Terres en vues et disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Marie Cinq-Mars	Demande une clarification quant à la critique de l'attention accordée aux enjeux numériques dans le projet de Politique / S'interroge sur la revendication la plus adéquate pour ce qui concerne la culture autochtone : faut-il parler d'une renaissance ou plutôt militer pour une meilleure reconnaissance?
---------------------	--

4. Levée de l'assemblée

La présentation de M. Dudemaine mettant fin à la séance d'audition des mémoires pour aujourd'hui, la présidente remercie tous les participants pour leurs présentations très instructives. Elle les assure que la Commission étudiera avec soin tous les mémoires, afin de déposer des recommandations qui reflètent leurs préoccupations.

En terminant, la présidente informe les personnes présentes que les mémoires qui ont été déposés aujourd'hui seront disponibles en ligne dès demain, sur la page consacrée à la consultation sur le site web des commissions permanentes. Elle rappelle à tous que la consultation se poursuivra le jeudi 6 avril prochain, dans le cadre de deux assemblées distinctes, en après-midi et en soirée.

La séance est levée à 17 h, sur une proposition de M. Giovanni Rapanà, appuyée par Mme Christine Gosselin.

DÉPOSÉ LE 18 AVRIL 2018

Michèle D. Biron
Présidente
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste